



Vaud(1859) Autoroutes(3) Transports(20) Jérôme cachin(484)

Oui au grand contournement de Morges, mais pour corriger le réseau

MARDI 14 AOÛT 2012 Jérôme Cachin

Postez un commentaire

AUTOROUTES • L'Association transport et environnement préconise de transformer une quinzaine de kilomètres de tronçons de l'ouest lausannois en boulevards urbains.

Un grand contournement autoroutier de Morges, jusqu'à l'échangeur de Villars-Sainte-Croix. Et au final, moins de kilomètres d'autoroutes dans l'ouest lausannois. C'est l'équation que défend l'Association transports et environnement (ATE).

Au départ il y a cette «balafre» de la ville de Morges, a rappelé Roger Nordmann lors d'une conférence de presse, hier à Lausanne. Le conseiller national socialiste est aussi vice-président de l'ATE suisse. Les conceptions routières des années 1960 se sont imprimées dans l'ouest lausannois avant qu'il ne s'urbanise. Résultat: une autoroute qui coupe Morges en deux et qui, dans le canton de Vaud, fait l'unanimité contre elle aujourd'hui. Jusqu'à l'Office fédéral des routes qui a inscrit le grand contournement autoroutier de Morges à son programme, avant d'être suivi par le Conseil national. La partie n'est pas encore gagnée et le canton s'emploie à obtenir la suppression de la traversée autoroutière de Morges, une fois le contournement mis en service. A Berne, Roger Nordmann s'est déjà vu refuser un amendement en ce sens. L'Ofrou repousse la question à plus tard.

Tout enterrer

Accepter une nouvelle autoroute, voilà qui n'est pas évident pour les défenseurs du paysage. Si la question divise encore, c'est aussi pour des questions de coûts. L'ATE ne rejette pas le petit contournement, de Morges à Echandens seulement, mais elle le voudrait enterré pour l'essentiel, et limité à deux fois deux voies, comme aujourd'hui. L'association, surtout, préfère le grand contournement, jusqu'à l'échangeur de Villars-Sainte-Croix, et totalement enterré. Le Conseil d'Etat vaudois défend cette variante sans exiger un enterrement total.

L'ATE va plus loin dans les conditions posées. Elle plaide pour une transformation des trois tronçons autour de l'échangeur Ecublens-Crissier en «boulevards urbains». Ce «Y» engloberait non seulement le tronçon qui traverse Morges, mais aussi celui qui part de l'échangeur de Villars-

Sainte-Croix, ainsi que celui qui part du rond point de la Maladière, la sortie Lausanne-Sud. Une quinzaine de kilomètres autoroutiers seraient ainsi transformés en artères pour tous les modes de transports. «Il s'agit de dissoudre les autoroutes existantes dans la ville», illustre Valérie Schwaar, secrétaire générale de l'ATE-Vaud.

Sans précédent

Certes, il n'existe aucun précédent en Suisse et l'ATE n'en connaît pas à l'étranger. «Il s'agit d'une vision d'agglomération à long terme, justifie Valérie Schwaar. L'autoroute n'a plus sa place au cœur d'une agglomération.» L'équation défendue par l'ATE diminuerait, selon elle, les oppositions à un chantier qui devrait démarrer vers 2025-2030.

Le projet d'agglomération Lausanne-Morges est comme déconnecté du dossier autoroutier, regrettent les représentants de l'ATE. L'Ofrou, de son côté ne chercherait qu'à additionner les kilomètres de ruban autoroutier, sans se soucier de l'engorgement généré. Une vision «quantitative» que Roger Nordmann dénonce: «L'Ofrou a tendance à agir comme l'administration française: il n'écoute ni la population locale, ni les autorités locales.»

Nouvelle ministre vaudoise des Infrastructures, Nuria Gorrite ne veut pas que deux autoroutes continuent d'exister en parallèle: «Une surperformance autoroutière, telle que l'Ofrou la veut, n'est pas optimale», critique l'ex-syndique de Morges. «L'intérêt du canton, c'est d'abord de s'assurer que le grand contournement soit vraiment retenu par les autorités fédérales. Ensuite, s'il l'est, nous demandons le déclassement de l'autoroute qui traverse Morges. En plus, nous demandons des assurances pour le financement du rail.»

La proposition de l'ATE de déclasser tout le «Y» de l'ouest lausannois, elle la considère comme un «objectif général, à très long terme». Un objectif reçu avec prudence: «En l'absence d'études approfondies, il ne revient pas au canton d'étudier cette proposition, mais à l'Ofrou.» I